

Coopération décentralisée

entre le Département des Hauts-de-Seine et la Province de Siem Reap



CONTACTS PRESSE
Département des Hauts-de-Seine

Muriel Hoyaux
Directrice du Pôle Communication
Tél : 01 47 37 11 48 / Mob : 06 66 58 77 35
Courriel : mhoyaux@hauts-de-seine.fr

Justine Maucotel
Tél : 01 47 29 32 32
Courriel : jmaucotel@hauts-de-seine.fr



#DépartementSolidaire

SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Programme prévisionnel	4
Le programme de coopération internationale au Cambodge	5
La coopération internationale du Département :	7
- Arménie	8
- Haïti	10
- Bénin	12

Communiqué de presse

Novembre 2019

DEPLACEMENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE AU CAMBODGE

Du 17 au 24 novembre 2019

Une délégation d'élus, menée par Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, se rendra au Cambodge pour apprécier les avancées du programme de coopération internationale mis en place à Siem Reap, région du Cambodge, et inaugurer avec le Gouverneur de la Province la foire agricole de Siem Reap, qui permettra de valoriser les productions locales soutenues par le Département.

En 2013, le Département des Hauts-de-Seine et la province de Siem Reap ont signé une convention de coopération décentralisée destinée à coordonner les actions conduites en faveur du développement agricole de la Province. Cette convention a été renouvelée en 2017 pour 4 ans.

Le programme mis en œuvre dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Province de Siem Reap au Cambodge et le Département des Hauts-de-Seine, a pour objectif de favoriser une production locale familiale diversifiée et qualitative, par le développement des pratiques agro-écologiques.

Les actions conduites dans ce cadre permettent aux exploitations familiales de développer une agriculture productive, diversifiée, respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs. Les agriculteurs sont également accompagnés pour valoriser la qualité de leur production dans la mise en place d'une certification participative, reconnue et appuyée par les autorités locales de Siem Reap.

Le développement pérenne de ces exploitations agricoles familiales est rendu possible par un accompagnement de proximité dans la durée par Agrisud International et le GRET.

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine a investi 5,2 M€ en faveur développement agricole de Siem Reap, en de partenariat avec la Province. Ce programme a pu bénéficier à 3 500 personnes, plus de 1 000 formations ont été dispensées, le prix de vente des légumes a augmenté de 89 %, permettant une augmentation du revenu annuel moyen des familles pratiquant des activités de maraîchage de 90 % entre 2011 et 2019.

Les actions de coopération internationale du Département des Hauts-de-Seine

Le Département des Hauts-de-Seine intervient à l'international de façon ciblée et durable pour lutter contre la faim et l'extrême pauvreté en **Arménie, au Bénin, au Cambodge et en Haïti**. Il s'agit de réduire durablement l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté des populations vulnérables. Sur son territoire, le Département sensibilise par ailleurs les Alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale, en les encourageant notamment à s'investir dans des projets visant une amélioration durable des conditions de vie des bénéficiaires. En 2019, l'Assemblée départementale a voté un budget de **2,05 M€** pour la Coopération Internationale.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Lundi 18 novembre

> **18h** : Présentation des enjeux et perspectives du programme par le Département du Commerce de la Province, le GRET et Agrisud international.

Mardi 19 novembre – Siem Reap

> **8h30** : visite d'un centre de lavage et du marché de King's road

> **10h** : Visite de la station d'épuration Sambuor qui gère le traitement des boues de vidange

> **14h** : Visite d'un groupement de production d'épices

> **14h30** : Visite d'un éleveur de grillons

> **15h** : Rencontre avec les green farmers

> **16h30** : Rencontre avec le chef du Sofitel (partenaire historique des circuits courts)

Mercredi 20 novembre – Phnom Kulen

> **9h30** : Visite des activités mises en place par la Fondation Archéologie et Développement (ADF) présentées par Jean-Baptiste Chevance

> **14h** : Visite d'un atelier de production d'huiles essentielles

> **16h** : Visite de l'activité arboriculture

Jeudi 21 novembre – Siem Reap

> **10h** : Visite du chantier de rénovation du Mebon (projet coordonné par la France)

> **12h** : Déjeuner avec le Gouverneur de la Province

> **16h** : Inauguration et visite de la foire agricole

> **18h** : Cocktail dinatoire à l'Alliance Française et inauguration d'une exposition de photos du programme de coopération mis en place par le Département au Cambodge sur le thème de la valorisation des productions locales

Vendredi 22 novembre – Siem Reap

> **9h30** : Rencontre avec les agriculteurs ayant mis en place différentes formes d'irrigation – réhabilitation des mares

> **10h30** : Visite d'une rizerie et rencontre d'un groupement sur le riz

> **14h30** : Rencontre avec les paysans formés à la vidéo, projection de vidéo et collaborations avec les journalistes nationaux

> **15h30** : Rencontre avec la coopérative agricole Ecofarm

LE PROGRAMME DE COOPERATION INTERNATIONALE AVEC LA PROVINCE DE SIEM REAP AU CAMBODGE

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine mène des actions au Cambodge, dans la province de Siem Reap, destinées à soutenir une production agricole familiale, locale, durable et de qualité. Il s'agit d'améliorer les techniques agricoles, la diversification des productions et l'accès au marché local. Plus de 5, M€ ont été investis par le Département pour la mise en œuvre de ces actions.

Le programme de renforcement de la production agroécologique locale dans la Province de Siem Reap

En 2008 au Cambodge, l'agriculture, essentiellement centrée sur le riz, le maïs et l'hévéa, était peu diversifiée et peu rentable.

Il y a dix ans, la faiblesse générale de la productivité agricole était liée à la relative médiocrité des sols, aux inondations et sécheresses régulières, mais aussi à l'utilisation réduite d'une technologie adaptée et à l'insuffisance des infrastructures rurales (accès à l'eau et à l'électricité).



Mis en œuvre depuis 2010 par Agrisud International et le GRET (Groupe d'Echanges et de Recherches Technologiques), ce programme vise à augmenter les revenus des petits producteurs familiaux, à favoriser une production locale saine au moyen de l'agro écologie afin de réduire les importations de Thaïlande ou du Vietnam.

En mars 2017, le Département des Hauts-de-Seine a renouvelé sa convention de coopération décentralisée avec la Province de Siem Reap, permettant de coordonner

les actions de développement agricole destinées à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les conditions de vie de populations fragiles de la province.

Cette convention permet de préciser les priorités (appui à la production des petits agriculteurs) et de valider l'approche agro-écologique des activités mises en œuvre.

Le Ministère des Affaires étrangères français a cofinancé à hauteur de 235 000 € pour la période 2013-2015 et 205 100 € pour la période 2016-2018 le projet porté par cette coopération décentralisée.

L'Agro écologie

Partout dans le monde les « révolutions vertes » qui se sont succédées ont reposé sur l'utilisation de variétés améliorées de semences, d'engrais chimiques, de pesticides et une motorisation croissante. Dans les zones aux conditions favorables, elles ont fortement accru les rendements agricoles. Mais on connaît aussi maintenant leurs impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine ainsi que leurs limites en termes d'efficacité énergétique. L'agro-écologie constitue une alternative à la production conventionnelle. C'est un mode de production agricole conçu comme un système intégré animal/végétal, mimant les écosystèmes naturels. Cela permet de créer localement des bio pesticides et engrais naturels, des semences adaptées et d'augmenter les revenus nets et l'autonomie des petits paysans.

Les activités développées au Cambodge depuis 2009

■ Formations et diffusion des connaissances en agro-écologie pour la production de riz, de légumes et du petit élevage

Grâce à ces formations, les agriculteurs ont intégré des innovations techniques leur permettant de diversifier et d'améliorer la qualité de leur production. Depuis, ils ont constaté une amélioration de leur qualité de vie.

■ Mise en place de circuits courts d'approvisionnement auprès d'hôtels et de restaurants de Siem Reap

Ces circuits courts permettent aux agriculteurs de trouver de nouveaux débouchés. Les professionnels du tourisme quant à eux limitent les importations en provenance du Vietnam et de la Thaïlande et valorisent une production locale de qualité.

■ Promotion et renforcement des organisations socioprofessionnelles agricoles

Il s'agit de soutenir la mise en place et la gestion d'organisations socioprofessionnelles agricoles afin que les agriculteurs s'organisent pour avoir accès à des services collectifs (location d'une remorque pour aller vendre les produits sur les marchés, accès à des prêts pour l'achat de petit matériel, etc.).

La Foire agricole

Chaque année, la Foire agricole de Siem Reap est organisée par le Ministère du Commerce avec le soutien du Département, via le GRET et Agrisud international. Notre appui permet de financer les infrastructures nécessaires à la mise en place des stands et la promotion des produits locaux.

Exposition : L'agroécologie en soutien à la qualité et à la diversité des productions locales de Siem Reap

Le Département des Hauts-de-Seine, en partenariat avec Agrisud International le GRET et la Province de Siem Reap organise cette année une exposition de photographies issues du programme de coopération mis en place par le Département au Cambodge. Cette exposition retrace les actions menées au Cambodge depuis 2009 dans le cadre du partenariat entre le Département et la Province. Elle valorise les productions locales et l'agro-écologie, méthode de culture qui constitue une alternative à la production agricole conventionnelle et contribue à améliorer la qualité des sols, et la santé des agriculteurs et des consommateurs.

Sa diffusion dans la province de Siem Reap fait de cette dernière un territoire de référence en la matière.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT

Les objectifs de cette politique départementale sont de réduire durablement l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté des populations vulnérables et de sensibiliser les Alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale.

Le Département cible quatre pays : le Cambodge, l'Arménie, Haïti et le Bénin. En 2019, l'Assemblée départementale a voté un budget de 2,05 millions d'euros pour la Coopération Internationale. Au total, depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine a consacré un budget de plus de 22 millions d'euros à sa politique de coopération internationale.

PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN ARMENIE, EN HAÏTI, AU CAMBODGE ET AU BENIN

Le Département conduit des programmes visant à renforcer l'accès à l'eau, relancer l'agriculture et l'élevage familial, réhabiliter des réseaux d'irrigation ou encore à améliorer la situation nutritionnelle de nombreux bénéficiaires. Des projets d'envergure en matière de développement agricole sont menés.



ARMENIE

Depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine soutient un programme de développement agropastoral dans la région du Tavouch mis en œuvre par le Fonds Arménien de France. Plus de 5,8 millions d'euros ont été engagés par le Département. Au nord d'Idjevan, 25 000 habitants sont concernés par le programme dans 25 villages.

L'objectif du Département est de dynamiser l'économie locale et de limiter l'exode rural de cette région frontalière.

■ Appuyer la production agricole

La zone au nord d'Idjevan est désormais bien irriguée, avec environ 25 km de canaux construits ou réhabilités.



Les rénovations ont concerné :

- le canal Idjevan / Ditavan, canal de l'amitié arméno française, inauguré en 2010 par le Président du Conseil départemental ;
- la station de pompage de Lussahovit ;
- le canal Aygehovit / Vazachen ;
- le barrage et la station de pompage d'Aygehovit.

L'objectif est ainsi d'augmenter les surfaces cultivées et les rendements des productions agricoles.

■ Renouveler le cheptel bovin de la région de Tavouch

L'enjeu est de développer un cheptel de qualité dans la région de Tavouch et de relancer la filière de production du lait.

Le Département des Hauts-de-Seine, avec le Fonds Arménien de France, a permis la création d'une ferme de référence à Lussadzor, qui accueille des bovins de race Simmental et Jersiaise, importés d'Europe.



Une fromagerie moderne a été construite en 2012 sur le site de la ferme de Lussadzor. Les fromages sont élaborés à partir des bovins de la ferme dont les races sont connues pour la richesse de leur lait. Suite à différentes études et missions d'experts français, qui ont formé l'équipe de la fromagerie, ils sont aujourd'hui d'une très bonne qualité.

Les produits sont actuellement vendus dans des supermarchés à Erevan, Idjevan, en Russie, ainsi qu'à la ferme de Lussadzor.

Sept micro-fermes villageoises, regroupant des bovins issus de la ferme principale, ont été créées dans le cadre du programme et sont gérées par des coopératives.

Cette activité contribue à diffuser les résultats positifs du programme.

- **Renforcement de l'offre de formation agricole dans la Région du Tavouch**

Le programme de développement agropastoral vise à développer l'agriculture et l'élevage, à diversifier les productions locales de la région du Tavouch et à accroître les revenus des villageois, notamment des zones frontalières.

Depuis plusieurs années, les équipes locales sont confrontées au problème majeur du manque de compétences agricoles spécialisées au niveau local, et ce à tous les niveaux (techniciens, ingénieurs agronomes).

Les formations arméniennes sont insuffisantes et le contenu de leurs enseignements, trop théoriques, n'a pas évolué depuis l'époque soviétique.

Cette difficulté constitue aujourd'hui une entrave essentielle à la rentabilisation de la ferme de référence et à l'autonomisation des bénéficiaires du programme de développement agropastoral.

Le constat du manque de formation agricole de qualité et adaptée au contexte arménien est d'ailleurs partagé par de nombreux acteurs français et arméniens, qui entendent coopérer en vue de répondre à cette problématique.

Ainsi, dans le cadre du programme mis en œuvre en Arménie et des activités précitées, le Département des Hauts-de-Seine a lancé une étude du système de formation agricole en Arménie afin de pouvoir renforcer les mécanismes de formation agricole des bénéficiaires au sein du programme mis en œuvre dans le Tavouch et de répondre à l'enjeu du manque de compétences spécialisées que connaît la région et plus largement le pays.



HAÏTI

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine a alloué près de 2,7 millions d'euros à des actions destinées à permettre aux petits producteurs haïtiens de cacao d'accéder à des marchés plus rémunérateurs (équitable, biologique et marché de niche de qualité).

Le programme de soutien à la filière cacao



Au début du XX^e siècle, Haïti était un des premiers producteurs de cacao au monde. La succession des crises politiques et économiques des 20 dernières années a conduit à une quasi-disparition de ces anciennes filières d'exportation à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, avec une production annuelle oscillant autour de 4 000 tonnes, Haïti est classé 25^e pays producteur mondial.

La filière cacao haïtienne représente cependant un enjeu environnemental (reforestation) et socio-économique important pour Haïti. Le cacao représente plus de 50% des revenus totaux des producteurs, qui, bien que saisonniers, jouent un rôle essentiel dans la trésorerie familiale. Haïti produit du criollo, l'une des fèves les plus recherchées et aromatiques (5% de la production mondiale).

Il importe aujourd'hui de saisir l'opportunité d'investir à nouveau cette filière. En effet, depuis quelques années le marché du cacao connaît un essor important. Un déficit de l'offre mondiale est à prévoir, en raison notamment de la croissance prévue de la demande des pays émergents.

En 2009, le Département a lancé un programme visant à renforcer la filière cacao pour améliorer durablement les revenus des paysans du Nord d'Haïti et de la Grande Anse en Haïti. Cela est rendu possible grâce à plusieurs actions :

- > améliorer la production par la régénération des parcelles et la qualité par la fermentation,
- > développer la production certifiée biologique et équitable,
- > améliorer l'équipement des coopératives pour collecter, fermenter et sécher le cacao,
- > renforcer la gestion des coopératives,
- > organiser la filière au niveau national.

Le programme est mis en œuvre par Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF).

Le cacao d'Haïti dans les Hauts-de-Seine

Dans les Hauts-de-Seine, la chocolaterie « A la Reine Astrid » produit des tablettes de chocolat à partir du cacao fermenté issu des producteurs haïtiens. Le Département souhaite valoriser ce cacao d'origine sur son territoire et ainsi inciter d'autres artisans chocolatiers alto-séquanais à utiliser le cacao haïtien. La politique de coopération internationale départementale pourrait ainsi avoir des retombées économiques en Haïti et dans les Hauts-de-Seine.

Les autres programmes finalisés en Haïti

Quatre autres projets aujourd'hui finalisés, ont été soutenus par le Département des Hauts-de-Seine :

■ **Programme d'accès à l'eau, sécurité alimentaire et relance économique dans la commune de Saint-Louis du sud mis en œuvre par le GRET** (Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques)

Entre 2011 et 2013, un programme, financé par le Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 1 063 451 euros, a été mis en place pour améliorer les conditions de vie de la population de la commune de Saint-Louis-du-Sud. Ce programme a notamment permis de réhabiliter un périmètre irrigué et de relancer l'activité agricole de la commune.

■ **Programme de réhabilitation de la capacité productive et économique des familles rurales sinistrées à Cayes Jacmel mis en œuvre par AVSF**

Suite au séisme de janvier 2010, un programme a été financé par le Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 530 070 euros pour que les familles paysannes sinistrées du département du sud-est du pays retrouvent leur capacité productrice et améliorent leur situation économique.

Ce programme a permis de construire un kilomètre de piste rurale, de distribuer 100 silos et 2 moulins pour la transformation et le stockage des céréales, de former 2 agents vétérinaires, de soutenir le fonctionnement de la centrale de commercialisation des produits agricoles et d'appuyer le reboisement du bassin versant de Fond Melon.

■ **Programme d'appui à la commercialisation de fruits dans le département du sud mis en œuvre par AVSF**

De 2009 à 2010, le Département des Hauts-de-Seine, grâce à un investissement de 52 381 euros, a soutenu le développement d'une agriculture compétitive en structurant la filière fruitière au niveau marketing et commercialisation. Le verger a été augmenté et la qualité de la production a été améliorée grâce à la formation des producteurs locaux.

■ **Projet de mise en place de jardins potagers familiaux et petit maraichage dans la commune des Abricots mis en œuvre par HAMAP**

Entre 2010 et 2011, 39 882 euros ont été engagés par le Département pour mettre en place dix sites de maraichage, installer deux pompes à main sur les parcelles éloignées des points d'eau et former des jardiniers.



BENIN

Le programme de renforcement de l'agriculture familiale dans le Zou



Le 8 novembre 2018, le Département a signé une convention de coopération décentralisée avec l'intercommunalité du Zou (la Communauté des Communes du Zou – CCZ) fixant les orientations de la coopération, pour la mise en œuvre d'actions destinées à renforcer l'agriculture familiale et soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines. L'intercommunalité constitue en effet un acteur clé dans le programme, par sa connaissance des

acteurs et du territoire. 1 250 000 € ont déjà été engagés depuis 2017 par le Département des Hauts-de-Seine.

Essentielle au développement du Bénin, l'agriculture représente près de 33 % du PIB et emploie 70 % de la population active. Aujourd'hui, elle est caractérisée par des petites exploitations agricoles familiales qui pratiquent la polyculture souvent associée au petit élevage. Or celle-ci n'est pas valorisée, du fait notamment de la grande pauvreté des exploitations et du déficit d'organisation des filières, pénalisant l'accès au marché.

Malgré la présence de terres cultivables et irrigables, d'une main-d'œuvre disponible, de conditions de production agro-écologique qui permettent des cultures diversifiées et adaptées aux besoins, la production locale subit la concurrence des produits importés et ne peut pas répondre à la totalité de la demande nationale.

Les enjeux du programme

Le programme mis en œuvre depuis 2017 a pour objectif de renforcer l'agriculture familiale et de soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines du Zou, sur les filières retenues : maraîchage, petit élevage, produits agro-forestiers, soja.

Celles-ci permettent en effet de :

- > lutter contre l'insécurité alimentaire des populations devenues vulnérables,
- > sécuriser les revenus des petits producteurs tout au long de l'année, en réduisant la dépendance à une production et en limitant leur risque face aux changements climatiques,
- > développer un entrepreneuriat agricole connecté au marché, à travers des circuits de commercialisation adaptés (filières de proximité ville/campagne),
- > promouvoir un développement durable et agir positivement sur la préservation des ressources et la qualité des sols grâce à l'agro-écologie.

Le programme vise à structurer les filières agricoles identifiées, en favorisant l'accès des agriculteurs familiaux à des marchés stables et rémunérateurs. Il s'agit d'une démarche originale, l'enjeu est de développer l'amont par l'aval, la production par le marché.

L'objectif est de créer et soutenir des circuits courts agroalimentaires, faisant coopérer durablement petits producteurs, transformateurs ruraux et urbains, distributeurs, autour d'un objectif commun de produire et manger sain localement. Cette démarche permet de garantir une juste redistribution des richesses sur le territoire et de renforcer à terme l'autonomie des acteurs locaux.

Aider les populations à mieux vivre chez elles au village contribuera à limiter l'exode rural et la croissance urbaine non maîtrisée.

Le programme est mis en œuvre par la SCIC SENS et sa filiale au Bénin, spécialisées dans la formation et l'appui-conseil aux acteurs des filières de production agricole, ainsi que l'animation de la coopération inter-acteurs.

Les actions en cours de réalisation

Dans le prolongement de la démarche engagée au cours de la phase expérimentale, il s'agit principalement de :

- **Poursuivre et affiner l'accompagnement du tissu de producteurs et d'entrepreneurs solidaires des filières identifiées** : formations professionnelles et adaptées, installation des services énergétiques complémentaires (par exemple pour les opérations pos-récolte).
- **Valoriser et faire connaître les productions locales sur les différents segments de marché, tout en développant le travail de sensibilisation de la population autour du « consommer local et sain ».**
- **Améliorer l'accès des acteurs à des financements adaptés (institutions de micro-finance, accès à des investisseurs solidaires locaux).**

POURSUIVRE LA SENSIBILISATION DES ALTO-SEQUANAIS

Le Département accompagne depuis 2009 les 18-30 ans des Hauts-de-Seine, à la mise en place de projets de solidarité internationale dans le cadre de l'appel à projets **Initiatives Jeunes Solidaires** pour un montant total de 1,1 M€.

La nouvelle campagne IJS 2020 vient de débuter. Les jeunes souhaitant réaliser un projet solidaire peuvent déposer leur dossier de demande de soutien financier jusqu'au 24 février 2020.

